



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Conseil des commissaires

## SÉANCE DU 2 JUILLET 2008 Volume 11 - numéro 1

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 2 juillet 2008 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard, représentante du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Vincent Pelletier, conseiller en gestion de personnel, mesdames Christiane Séguin, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Anne-Marie Morin, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, commissaires, et Yves Breton, représentant du comité de parents.

### PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2008 - # 14
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Adoption du Plan d'effectif 2008-2009 - personnel de soutien en adaptation scolaire
  - 6.2 Contrat d'embauche - chef de secrétariat
  - 6.3 Entente de collaboration - COSMOSS Témiscouata
- 7.0 Varia
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-272-CC)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2008 - # 14

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 17 juin 2008 - # 14, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-273-CC)

## RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune réunion ne s'est tenue depuis le dernier rapport.

## ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIF 2008-2009 - PERSONNEL DE SOUTIEN EN ADAPTATION SCOLAIRE

La directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, madame Christiane Séguin, et le conseiller en gestion de personnel, monsieur Vincent Pelletier, présentent et expliquent la teneur du Plan d'effectif 2008-2009 du personnel de soutien en adaptation scolaire. Ils résument les postes à maintenir, les postes en surplus à abolir et les nouveaux postes à créer en fonction des besoins sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Diane Valcourt,  
et résolu :

**D' le Plan d'effectif 2008-2009 – personnel de soutien en adaptation scolaire comme présenté séance tenante;**

**DE** confirmer son entrée en vigueur à compter du 27 août 2008;

**D'annexer** ledit plan d'effectif au procès-verbal de la présente séance pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-274-CC)

#### **CONTRAT D'EMBAUCHE - CHEF DE SECRÉTARIAT**

Le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, souligne qu'il y a eu une erreur dans la rédaction du contrat d'embauche de la chef de secrétariat, madame Stéphanie Dubé. Ceci occasionne une problématique pour la mise en vigueur de son assurance collective. En conséquence, on doit comprendre que madame Dubé est engagée à titre de chef de secrétariat, à compter du 18 février 2008, sur un poste régulier à temps plein, auquel s'applique une période probatoire d'au moins 2 ans.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** l'application du règlement sur les conditions d'emploi du personnel cadre des commissions scolaires;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault,  
et résolu :

**DE** corriger le contrat original d'embauche de madame Stéphanie Dubé afin que ce dernier spécifie clairement que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage madame Dubé à titre de chef de secrétariat à compter du 18 février 2008, sur un poste régulier à temps plein auquel s'applique une période probatoire d'au moins 2 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-275-CC)

#### **ENTENTE DE COLLABORATION - COSMOSS TÉMISCOUATA**

Le directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, souligne que, dans le cadre de l'accord de coopération COSMOSS du Témiscouata signée le 14 mai dernier, il y a lieu, maintenant, de signer l'entente de collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata à propos des frais découlant du partage d'une personne-ressource.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

Témiscouata signé le 14 mai 2008;

**CONSIDÉRANT** l'accord de coopération COSMOSS du

Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

D'autoriser le directeur de centre, par intérim, à l'Éducation des adultes, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, l'entente de collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata à propos des frais découlant du partage d'une personne-ressource.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-276-CC)

**VARIA**

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**PROCHAINE SÉANCE**

Le 12 août 2008 au lieu ordinaire des séances.

**CLÔTURE**

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-277-CC)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale